

Orléans Métropole perd le deuxième set

Publication : mercredi 16 novembre 2016 15:21

La Tribune - L'HebdO, 16 novembre 2016

AGGLO

ORLÉANS MÉTROPOLE PERD LE DEUXIÈME SET

Il est donc dit que le passage de l'agglomération orléanaise en Métropole ne sera pas un long fleuve tranquille. Et en la matière, les méandres du Sénat se sont transformés, pour le moment, en un sérieux barrage. L'article de loi favorisant le passage en Métropole de plusieurs agglomérations (Orléans, Dijon, Toulon, Saint-Étienne...) a en effet été retoqué une deuxième fois le 9 novembre dernier en séance publique, après un premier accroc en commission. Et ce malgré le travail de persuasion de Jean-Pierre Sueur, qui s'est ému de l'attitude de ses collègues UDI et LR. Ceux-ci, « à quelques exceptions près », se sont en effet opposés aux deux amendements donnant le statut de Métropole à Orléans.

Pour Éric Doligé, la situation s'explique avec quelques subtilités. Les deux sénateurs LR - Éric Doligé et Jean-Noël Cardoux - ont eux poussé essentiellement deux villes, deux capitales : Dijon et Orléans. Leur objectif : « éviter d'ouvrir la boîte de pandore » que le ministre Jean-Michel Baylet avait lui-même poussée à l'ouverture en proposant d'autres noms : Clermont-Ferrand, Metz et Tours... Au point qu'Éric Doligé se félicitait de la « sage décision du Sénat » face « à cette position excessive et finalement bloquante du parti socialiste et de la gauche ». Si on ajoute à cela, le mutisme des sénateurs des autres départements de la région Centre-Val de Loire, on peut s'attendre à ce que le troisième round qui s'engagera à l'Assemblée nationale ne soit pas non plus de tout repos. Jean-Pierre Sueur s'inquiète, lui, de ce manque de sou-